

Picto de porte carrée Zone Non Fumeur

Référence : 4280346



DESCRIPTION :

Le pictogramme de porte carré "Zone Non Fumeur" est un outil essentiel pour signaler de manière claire et concise les espaces où il est strictement interdit de fumer. Découvrez les avantages et les caractéristiques de ce pictogramme qui en font un choix idéal pour indiquer les zones non fumeur.

INFORMATION PRODUIT

Un pictogramme de porte carré pour indiquer une zone non fumeur

Le pictogramme de porte carré "Zone Non Fumeur" est un outil essentiel pour signaler de manière claire et concise les espaces où il est strictement interdit de fumer. Découvrez les avantages et les caractéristiques de ce pictogramme qui en font un choix idéal pour indiquer les zones non fumeur.

- **Communication visuelle claire** : Grâce à ce pictogramme, vous communiquez de manière immédiate et universelle l'interdiction de fumer dans une zone spécifique. Les symboles et les icônes utilisés sont facilement reconnaissables, transcendant les barrières linguistiques. Ainsi, vous assurez une communication efficace avec les visiteurs et les employés, évitant toute confusion et favorisant le respect des règles.
- **Création d'un environnement sain** : Ce pictogramme contribue à la création d'un environnement sain en indiquant clairement les zones non fumeur. Il protège la santé des personnes en leur offrant un espace exempt de fumée et en réduisant les risques associés au tabagisme passif. En signalant de manière adéquate les zones non fumeur, vous favorisez le bien-être et le confort de tous.
- **Respect des réglementations** : Ce pictogramme permet de respecter les réglementations en vigueur concernant les



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

zones non fumeur. Il indique clairement aux personnes qu'elles se trouvent dans un espace où il est strictement interdit de fumer, conformément aux lois et aux règlements en matière de santé publique. Cela contribue à maintenir un environnement respectueux et en conformité avec la législation.

Caractéristiques :

- **Coloris** : argent métallisé
- **Dimensions** : 150 x 150 mm
- **Matière** : acier brossé inoxydable
- Résistant aux rayures
- Auto-adhésif sur toutes surfaces lisses

[Sanctions contre le responsable des lieux](#)

Le responsable des lieux (le cafetier par exemple) est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €, s'il est dans l'un des cas suivants :

- Il ne met pas la signalisation prévue rappelant le principe de l'interdiction de fumer ou de vapoter
- Il met à la disposition des fumeurs un emplacement réservé non conforme aux normes techniques imposées
- Il favorise volontairement, par quelque moyen que ce soit, la violation de l'interdiction de fumer



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com